



CONSEIL d' ADMINISTRATION

COMPTE-RENDU

CA du 18 février 2026

Présents : Mmes Jeannot, Le Bras-Lestremau, Marsan et Vieux Combe.

Mrs Dubourg, Dumenil, Mrs Gominet, Nouveau et Provain.

Excusés : Mrs Barra, Bonnefont, Coudret, Feit et Pimouguet.

Absent : M. Haramburu.

Infos du Président :

Une lettre a été adressée à la mairie de Bruges pour annuler la demande de réservation d'une salle pour l'AG.

Une permutation de DDEN et une démission (pour raisons électorales) ont été enregistrées dans la délégation de Langon.

Le ministre a adressé une lettre aux parents d'élèves. Le Président en fait part.

Approbation du CR du CA du 14 janvier 2026 (7 pour, 2 abstentions :M.Marsan et M.Gominet absents lors de la séance).

CDAL : Benoît Tourne, nouvellement arrivé sur le département souhaite relancer le CDAL et a contacté A.Jeannot à ce propos. Un débat s'engage sur l'opportunité de donner suite. R.Provain insiste sur l'importance de la défense de la laïcité et de la possibilité d'avoir ainsi une ouverture nationale. Une rencontre est envisagée. E.Vieux Combe se propose d'y accompagner le Président qui prendra RV à cet effet.

QRcode : après discussion, la solution retenue serait de l'imprimer sur une étiquette autocollante à apposer sur les dépliants. Le Président fera un essai.

Courrier d'A-M.Vicenty : Sa proposition est rejetée et S. Le Bras-Lestremau propose d'y répondre négativement par courrier ce qui est approuvé unanimement.

Démission de J.Darrouzès : Le Président rappelle le compte rendu de la réunion de bureau et lit la lettre de démission. S. Le Bras-Lestremau regrette la situation et trouve la « décision trop rapide, injuste et inhumaine ». J-C Dumenil redit son attachement à un comportement éthique dans une association.

Tous reconnaissent la qualité du travail accompli durant de nombreuses années et le Président insiste sur le danger que représenterait l'ingérence du Président Fédéral dans notre Union.

Il annonce, pour insister sur l'estime qu'il portait aussi bien à J.Darrouzès qu'à A-M.Vicenty avant ces événements, qu'il avait déposé un dossier en vue de leur faire obtenir le grade d'Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques. Le Rectorat n'a pas répondu favorablement à cette demande.

On procède à l'élection aux postes devenus vacants au sein du CA. Le Président propose que A.Jeannot devienne secrétaire générale et E. Vieux Combe secrétaire-adjointe. Il demande s'il y a d'autres candidatures. Personne ne se manifestant, on passe au vote. A.Jeannot est élue à l'unanimité et E.Vieux Combe est élue ((abstention de S. Le Bras-Lestremau). Il conviendra d'informer la Préfecture de ces changements ainsi que la Fédération.

Mise à jour du site : le Président souhaite que l'annonce de l'AG soit encore plus visible et qu'un mail soit adressé à tous pour réserver la date.

M.Barra a fait part de son souhait de collaborer à la rédaction des newsletters.

Le Président invite chacun à être acteur du site en transmettant des articles.

J-R.Dubourg propose de publier des articles « pratiques » pour les DDEN (comment préparer sa visite d'école par ex.)

Actualités des Opérations :

Nature et Environnement Le Président a contacté C. Baronnet et lui a demandé de le mettre en copie des courriels. M.Gominet fait partie de la commission.

Il est également membre de la commission du **concours de la Résistance** et annonce que le jury se réunira le 5 mai aux Archives. S.Bilate avait signalé qu'il n'avait pas été invité à la réunion de préparation alors qu'il est membre de cette commission. Le Président contactera le conseiller pédagogique à cet effet.

Pour le concours Photo, J-R Dubourg a rencontré 4 classes sur les 5 participantes. Les enseignantes ont apprécié la journée aux Archives de la Métropole. Chaque classe a son projet. Le calendrier est respecté. C'est la période des prises de vues. Les photos seront prêtes fin avril/début mai. La journée de restitution avec exposition des photos aura lieu au Château du Diable à Cenon le 2 juin.

Le service photo de Sud Ouest participe mais l'organisation des visites est compliquée pour les écoles excentrées. (Un débat s'engage sur les problèmes spécifiques des écoles rurales et les craintes liées aux fermetures.)

Préparation de AG : A.Salinières a réservé une salle à la Maison des Solidarités à Villenave d'Omon.

C.Latrille sera sollicitée pour l'organisation matérielle. J-C Dumenil habitant sur place pourrait éventuellement apporter son aide notamment pour la recherche du restaurant.

L'IEN référente Mme Bonnet devrait être présente. La présidente de la FCPE participera aux débats sur la Coéducation.

M.Gominet relance le débat sur l'augmentation éventuelle de la cotisation. Il faudra le mettre à l'ordre du jour du prochain CA afin de pouvoir le présenter au vote lors de l'AG.

Un débat s'ensuit sur la formation des nouveaux DDEN. R.Provain suggère que cela se fasse lors des réunions de délégation afin d'éviter de trop longs déplacements et d'organiser un repas au moins lors de la troisième réunion pour mobiliser davantage les DDEN. J-R.Dubourg insiste sur la nécessité d'entretenir de bonnes relations avec les IEN qui peuvent nous solliciter en cas de besoin.

Arbre de la Laïcité 2026 : Saint Estèphe s'était déjà porté candidat. Il restait à choisir le lieu sur la Métropole et il avait été envisagé d'organiser la cérémonie à la DSDEN, lieu symbolique de l'Education Nationale. Pour le moment les démarches du Président n'ont pas abouti favorablement et il s'adressera directement au cabinet du Préfet.

Toutefois, le cas de Bieujac (où l'arbre planté par la mairie a été vandalisé) interroge sur la possibilité de le remplacer. J-R.Dubourg prendra contact avec la mairie pour s'informer de la possibilité d'une plantation à l'initiative des DDEN.

Réunion des présidents de délégation : Elle a été très décevante en l'absence d'un représentant officiel de la DSDEN. Aucune information n'y a été donnée.

Quelques échanges sur les annonces de suppression de postes, les changements éventuels de redécoupage des circonscriptions (27 à terme), les regroupements d'écoles, de communes, les modifications concernant les RPI et les REP et l'absence de publication du décret officiel du renouvellement quadriennal viennent clôturer cette séance qui est levée à 12h30

La secrétaire,
A.JEANNOT